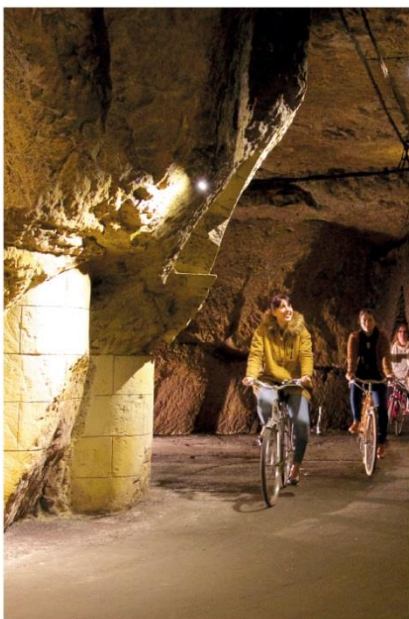




Visitez Nos Entreprises en Pays de la Loire



Sommaire

1. Les enjeux pour une entreprise à ouvrir ses portes au public	p. 3
2. L'association Visitez Nos Entreprises en Pays de la Loire (VNE)	p. 4
2.1 Composition de l'association	
2.2 Missions de VNE	
2.3 VNE vu ses représentants	
3. Actions mises en place par VNE	p. 7
3.1 Visites d'entreprises et ateliers partagés d'expériences	
3.2 Démarches Qualité : de la charte VNE à Qualité Tourisme™	
3.2.1 Charte de Qualité VNE	
3.2.2 Déploiement de la marque Qualité Tourisme™	
3.3 Programme de visites pour les lycéens et apprentis ligériens	
3.4 Communication imprimés et numériques	
3.5 Organisation des Journées Régionales de la Visite d'Entreprise	
3.6 Relations médias	
3.7 Observatoire Régional du Tourisme de Découverte Economique	
4. Comment devenir membre du réseau VNE ?	p. 10
4.1 Les entreprises qui disposent d'un circuit de visite	
4.2 Les entreprises qui créent un circuit de visite	
Annexe 1 : Charte Qualité	p. 11
Annexe 2 : Formulaire de candidature (Adhérent A : circuit existant)	
Annexe 3 : Formulaire de candidature (Adhérent B : création)	
Contact	p. 16

Le Tourisme de Découverte Economique connaît un succès grandissant. En France, 13 millions de visiteurs franchissent la porte de quelques 5000 entreprises ouvertes au public, dont 2500 régulièrement (Source : Atout France). Dans la région Pays de la Loire, 50 entreprises, membres du réseau Visitez Nos Entreprises en Pays de la Loire (VNE), ont accueilli près de 425 000 visiteurs en 2017. La visite d'entreprises est une démarche qui permet au grand public d'accéder à des savoir-faire ancestraux comme à de nouveaux métiers, mais aussi de mieux comprendre les process de fabrication et le rôle joué par l'entreprise sur son territoire.

1. Les enjeux pour une entreprise à ouvrir ses portes au public

L'ouverture d'un circuit de visite au sein de l'entreprise relève d'un véritable choix stratégique qui sert de multiples enjeux :

ENJEUX	POUR QUELS BESOINS ?
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement commercial 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter les achats immédiats ou reportés ▪ Tester les produits auprès du public
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Notoriété 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire connaître l'entreprise ▪ Promouvoir les savoir-faire ▪ Mettre en valeur l'ancrage territorial
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Métiers 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser les candidatures ▪ Participer à l'orientation ▪ Déclencher des vocations ▪ Valoriser les salariés
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Educatifs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer à l'éducation citoyenne
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Image 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'acceptabilité de l'activité



2. L'association Visitez Nos Entreprises en Pays de la Loire(VNE)

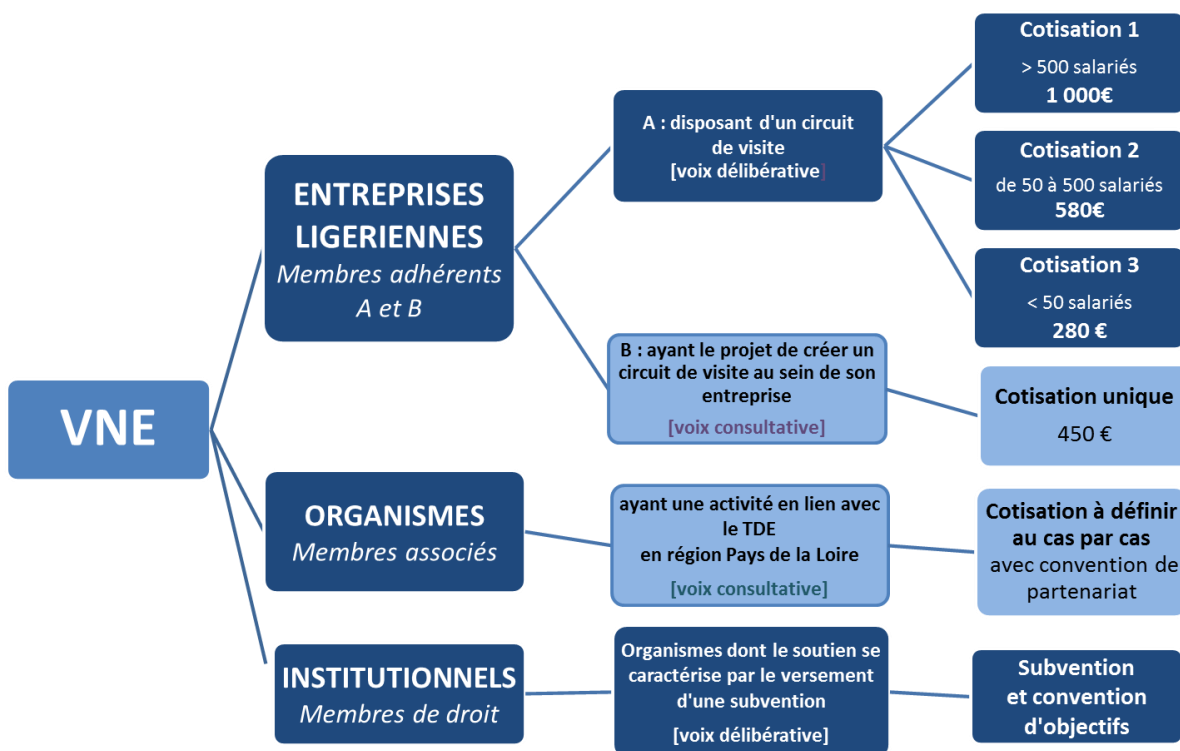
Créée en 2001, l'association Visitez Nos Entreprises en Pays de la Loire (VNE), soutenue par la Région et la Chambre de Commerce et d'Industrie des Pays de la Loire, concourt au développement et à la promotion du tourisme de découverte économique.

Ce réseau coopératif dynamique compte aujourd'hui plus de cinquante petites, moyennes et grandes entreprises, en activité, dans la région Pays de la Loire qui font le choix d'organiser des visites pour partager leurs savoir-faire et leurs métiers avec le public. VNE accompagne chacune de ces entreprises qui s'engagent à respecter une charte qualité commune, dans le développement de leur activité visite. Depuis 2016, VNE organise, pendant les vacances de La Toussaint, les Journées Régionales de la Visite d'Entreprise.

www.visiteznosentreprises.com



2.1. Composition de Visitez Nos Entreprises en Pays de la Loire(VNE)



Aux côtés des entreprises, VNE compte 9 membres associés, qui ont des activités en lien avec le tourisme de découverte économique : Nantes Tourisme, Saint-Nazaire Agglomération Tourisme, Office de Tourisme du Vignoble de Nantes, Office de Tourisme du Pays de Saint-Gilles Croix de Vie, Office de Tourisme du Pays de Chantonnay, PETR Segréen Anjou Bleu, Ville d'Ernée, Chambre des Métiers et de l'Artisanat Mission Métiers d'Art, Atlanbois.

2.2. Missions de VNE

L'association Visitez Nos Entreprises en Pays de la Loire :

- **Accompagne** les entreprises, qui ouvrent déjà leurs portes au public ou qui en ont le projet, dans la **professionnalisation** et le **développement de leur activité de visite**
- **Organise des échanges** dans le but de **constituer un réseau coopératif** permettant le partage d'expériences et le progrès de chacun de ses membres
- **Structure et concourt au développement** du **Tourisme de Découverte Economique**, en travaillant avec les acteurs économiques et touristiques du territoire, pour faire valoir son intérêt en faveur du rayonnement et de l'attractivité de la région Pays de la Loire
- **Développe les visites d'entreprises dans la région**, pour proposer une offre reflétant la diversité des savoir-faire et métiers sur l'ensemble du territoire
- **Présente et valorise les activités des entreprises basées dans la région** pour faire découvrir les métiers associés auprès du grand public et des jeunes, salariés ou entrepreneurs de demain.

2.3. VNE vu par ses représentants

Julien Goudeau, président de VNE



« Chers Membres,

Avec votre confiance en assemblée générale au Puy du Fou, j'ai accepté la présidence de Visitez nos Entreprises en Pays de la Loire et félicite Laurence SEETEN, qui, avec vous et son équipe, a su donner à l'association un nouvel élan.

En charge du développement touristique et des relations publiques du groupe Orchidées, Maisons de vin (Ackerman, Monmousseau, Château la Varière, Château de Sancerre...), j'ai la conviction que l'engagement dans des réseaux d'entreprises est une chance sur le plan personnel et professionnel. Bien plus qu'une vitrine de nos savoir-faire, c'est la richesse des échanges entre représentants de sites aux activités variées qui fait la force de l'association VNE, la seule en France structurée à l'échelle d'une région, pour promouvoir le tourisme de découverte économique. Notre territoire possède des atouts considérables et doit rester la référence en la matière ! C'est pourquoi je vous invite à être les ambassadeurs du réseau et coopter des entreprises, à proposer et participer à nos aux actions et ateliers partages d'expériences, à vous inscrire et contribuer au succès de nos temps forts.

Sachez que les membres du bureau et Anne-Marie Vallée, qui anime avec professionnalisme notre réseau, se tiennent à l'écoute de vos idées pour améliorer et développer ensemble le dynamisme de notre réseau et de nos entreprises en Pays de la Loire !»



3. Les actions mises en place par VNE

VNE met en place un programme d'actions annuel à destination de ses membres :

3.1 Visites et Ateliers Partages d'Expériences

Pour structurer et concourir à l'amélioration des visites d'entreprises, VNE organise des rencontres et réunions tout au long de l'année.

Programme prévisionnel 2018/2019 :

- 15/2/2018 : Atelier Qualité Tourisme et séminaire Ecoute Clients
- 3/4/2018 : Assemblée Générale et préparation des Journées Régionales de la Visite d'Entreprise
- 13/9/2018 : Conseil d'Administration et rencontres avec les entreprises du pays Segréen au Moulin Bouin
- 5/10 à 10h30 : point presse Journées Régionales (JRVE 53) chez Promotal à Ernée
- 8/10 à 14h30 : point presse JRVE49 au sein de la Maison Ackerman à Saumur
- 10/10 à 15h : point presse JRVE72 au sein de l'entreprise Souriau à Champagné
- 11/10 (après-midi) : point presse JRVE44 à Nantes Saint-Nazaire Port
- 12/10 à 11h : point presse JRVE85 au sein de Jeanneau-Prestige Groupe Bénèteau aux Herbiers
- 21/11/2018 : Conseil d'Administration suivi de la visite des Chantiers de l'Atlantique
- 18/1/2019 : Quels sont les secrets des entreprises de l'alimentaire et des vins pour développer leur visite ? au Musée du Chocolat Gelencser à La Roche sur Yon
- 20/2/19 : Atelier partages d'expériences « *Utiliser le référentiel Qualité Tourisme comme outil de management ?* » à Escal'Atlantic à Saint-Nazaire
- 7/3/19 : Conseil d'administration et Atelier partages d'expériences « *Comment médiatiser les visites de son entreprise ?* » chez Carré Cointreau à Saint-Barthélémy d'Anjou
- le 5/4/19 : Assemblée générale suivie d'un focus sur « *l'Art et l'Industrie* » avec Mathias Courtet à La Cité du Lait – Lactopôle à Laval
- entre le 13 et le 24/5/19 : atelier partages d'expériences « *Comment organiser une visite pour capter l'intérêt des lycéens ?* » chez Nantes Saint-Nazaire Port
- entre le 17 et le 29/6/19 : atelier partages d'expériences « *Comment organiser une visite d'entreprise événementielle ?* » chez Terre de Sel à Guérande



3.2 Démarches Qualité

3.2.1 Charte de qualité de VNE

Pour rejoindre le réseau Visitez Nos Entreprises en Pays de la Loire, les entreprises s'engagent à respecter une charte de qualité commune visant à offrir aux visiteurs une prestation professionnelle de qualité. De **façon individualisée ou collective**, VNE aide et accompagne ses membres, dans leur quête de qualité et de professionnalisation de visite d'entreprise :

- En allant sur le site de visite
- En leur apportant des conseils personnalisés (compte-rendu de visite)
- En mettant à leur disposition des outils de gestion et communication de visite (exemples de supports de communication, guides méthodologiques pour créer un circuit de visite, procédures d'écoute visiteurs...)
- En les mettant en relation avec d'autres membres expérimentés
- En leur donnant des contacts de prestataires ou fournisseurs spécialisés

3.2.2 Déploiement de la marque Qualité Tourisme™



VNE coordonne l'accompagnement des entreprises qui souhaite obtenir ou renouveler la marque **Qualité Tourisme™** pour l'activité Visite d'Entreprise en région Pays de la Loire. 15 entreprises membres du réseau répondent aux exigences du référentiel national pour satisfaire aux exigences des visiteurs, en matière de confort, d'hygiène, d'information, de communication, de savoir-faire, savoir-être, de qualité de prestation et de développement durable. VNE organise :

- un atelier Partage d'Expériences en lien avec le référentiel
- d'une visite diagnostic permettant d'identifier les améliorations à apporter avant l'audit
- de la gestion administrative du dossier, relations avec le cabinet indépendant en charge de l'audit et de la visite mystère, présentation du rapport d'audit au Comité Régional de Gestion de la Marque animé par les services de l'Etat
- de la communication relative à l'obtention du label sur tous supports, ainsi que d'une vidéo promotionnelle (offerte par VNE) pour l'entreprise.

3.3 Programme de visite pour les lycéens apprentis ligériens



VNE propose à ses membres de participer au Pacte Educatif Régional en organisant des visites pour les lycéens et apprentis ligériens. 17 entreprises du réseau accueillent ces groupes d'élèves pour l'année scolaire 2018/2019 : Airbus Saint-Nazaire, Arc en Ciel, Centrale Thermique EDF, Charier CM, Le Curé Nantais et Nantes Saint-Nazaire Port, Biscotte Pasquier, Chocolaterie Guisabel, Cynfaël, Distillerie Combier, Giffard, La Cave Vivante du Champignon, Sivert de l'Est Anjou, Réauté Chocolat, le Groupe Lactalis La Cité du Lait Lactopôle et Le Musée du Chocolat Gelencser.

<http://www.visiteznosentreprises.com/programme-lyceens-2018-2019-2/>

3.4 Communication

Un site internet : www.visiteznosentreprises.com

VNE valorise le tourisme de découverte économique et communique à propos de ses actualités, événements, nouveautés sur son site internet. Chaque membre, disposant d'un circuit de visite, a une page dédiée à la visite de son entreprise.

Des éditions

En début d'année, VNE édite un **dépliant** contenant la liste de ses entreprises membres et une carte. Ce dépliant connecté permet d'accéder au site internet pour obtenir des informations actualisées (nouvelles visites, informations...). Courant avril, VNE édite un **guide groupes** présentant chaque entreprise et les modalités spécifiques à l'accueil des groupes. Début septembre, VNE édite le programme détaillé de toutes les entreprises inscrites aux Journées Régionales de la Visite d'Entreprise. Tous ces supports de communication sont diffusés largement dans la région des Pays de la Loire, dans les entreprises, les offices de tourisme, les mairies, les établissements scolaires. Ils sont également consultables et téléchargeables sur le site www.visiteznosentreprises.com



Des publications

VNE publie et relaie l'actualité sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et LinkedIn. VNE édite une E-Letter adressée à l'ensemble des membres du réseau.

3.5 Organisation des Journées Régionales de la Visite d'Entreprise

Depuis 2016, VNE organise Les Journées Régionales de la Visite d'Entreprise. L'événement contribue à faire rayonner la diversité des savoir-faire et métiers en Pays de la Loire. Toutes les petites, moyennes et grandes entreprises de la région, de tous secteurs d'activités sont invitées à participer à ce temps fort annuel. 85 entreprises se sont engagées en 2016, 109 en 2017 et 183 en 2018. Les 25, 26 et 27 octobre 2018, l'événement, largement médiatisé, a permis à plus de 5500 visiteurs de découvrir les entreprises en Pays de la Loire.



3.6 Relations médias

VNE adresse aux journalistes des médias généralistes ou spécialisés des communiqués de presse à propos des chiffres clés, actions envers les publics spécifiques, événements et parutions. VNE organise des points presse sur l'ensemble du territoire régional, en lien avec ses entreprises membres, à l'occasion des Journées Régionales de la Visite d'Entreprise, d'obtention de label, de création de circuit de visite, de rencontres du réseau...

3.7 Observatoire régional du tourisme de découverte économique

VNE recueille auprès de ses membres les chiffres et ressentis de fréquentation en fin d'été et en fin d'année pour participer à l'Observatoire Régional du Tourisme et contribuer à l'élaboration des baromètres de fréquentation afin de mettre en évidence le poids du tourisme de découverte économique en région Pays de la Loire.

4. Comment devenir membre de Visitez Nos Entreprises en Pays de la Loire ?

Une entreprise qui souhaite adhérer à VNE doit répondre aux **critères suivants** :

- Etre **située en région Pays de la Loire**
- Valoriser ses **savoir-faire et métiers** au fil d'un circuit de visite.
- Avoir **une démarche d'ouverture au public régulière**.

Si l'entreprise respecte les prérequis, elle doit compléter la Charte Qualité de l'Association (annexe 1) et le formulaire correspondant à sa situation : entreprise disposant d'un circuit de visite en conformité avec la Charte (annexe 2) ou entreprise créant son circuit de visite (annexe 3). Le dossier doit être adressé à anne-marie.vallee@visiteznosentreprises.com et sera examiné par le Bureau.

4.1 Les entreprises qui disposent d'un circuit de visite

Une fois la candidature de l'entreprise validée par le Bureau de VNE, l'entreprise cotise annuellement à l'association. C'est cette **cotisation** qui permet à l'entreprise à la fois d'avoir accès à toutes les actions que propose VNE et de disposer du droit de vote lors des réunions. Le montant de cette cotisation varie en fonction du nombre de salariés de l'entreprise basée en Pays de la Loire :

- Cotisation 1 : salariés < 50 = 280€
- Cotisation 2 : 50 < salariés < 500 = 580€
- Cotisation 3 : salariés > 500 = 1000€

Un administrateur et l'animatrice de l'association effectuent une **visite de conformité** visant à vérifier le **respect de la Charte Qualité de l'association**. La candidature de l'entreprise est soumise au **Bureau** de l'association qui **se prononce sur la demande d'adhésion**.

4.2 Les entreprises qui créent un circuit de visite

Pour les entreprises ligériennes qui ont le projet de créer un circuit de visite, l'association Visitez nos entreprises en Pays de la Loire propose un **accompagnement individualisé pour aider l'entreprise à mettre en place son circuit de visite en conformité avec la charte qualité de l'association**. **Toute demande d'adhésion à l'association doit être formulée par écrit**, en utilisant un **formulaire de candidature** (annexe 3) et la Charte Qualité de l'association (annexe 1). A réception de l'adhésion, l'entreprise pourra :

- Bénéficier d'un état des lieux de son site pour la mise en place d'un circuit de visite
- Etre accompagnée dans sa stratégie de création de visite de son entreprise, être mise en relation avec des prestataires spécialisés et experts de la visite d'entreprise
- Participer aux rencontres, ateliers de partage d'expériences avec les entreprises membres du réseau, vivre une expérience de visite d'entreprises du réseau, profiter de formations thématiques avec les autres membres du réseau

Le montant de la cotisation pour les entreprises créant leur circuit de visite est de 450€

CHARTRE DE QUALITE DE L'ASSOCIATION

VISITEZ NOS ENTREPRISES EN PAYS DE LA LOIRE

Dernières modifications effectuées en 2014

Les Objectifs du réseau « Visitez nos entreprises en Pays de la Loire »

- Accompagner les entreprises qui ouvrent ou souhaitent ouvrir leurs portes au public dans la professionnalisation de l'activité de visite d'entreprise
- Constituer un réseau coopératif susceptible de permettre le progrès de chacun de ses membres
- Concourir au développement de la filière du Tourisme de Découverte Economique sur le territoire de la région des Pays de la Loire
- Elargir l'offre touristique de la région, en disposant d'un réseau d'entreprises qui reflète les spécificités économiques régionales
- Valoriser les savoir-faire régionaux et les métiers associés

Une visite de conformité de la charte de qualité

Extrait des Statuts de l'association en vigueur :

« La conformité du circuit de visite sera vérifiée tous les trois (3) ans ou lors de tout déménagement. Ce contrôle de conformité sera basé sur une visite sur site effectuée par deux personnes au moins (administrateur, collaborateur de l'ASSOCIATION).

Si l'un quelconque des critères de la Charte Qualité de l'ASSOCIATION n'est pas respecté, le membre disposera d'un délai de huit (8) semaines pour remédier à cette carence.

Le membre qui n'aura pas mis son circuit de visite en conformité dans le délai imparti sera réputé démissionnaire d'office et perdra donc sa qualité de membre de l'ASSOCIATION. »

1.	Définition de l'entreprise adhérente	OUI	NON	Obligatoire	Souhaitable	Commentaires
1 ₁	Entreprise en activité en Pays de la Loire présentant son savoir- faire lors de la visite d'un site de production ou d'un site « vitrine », ou étant dans une démarche d'ouverture de ses portes aux visiteurs.			X		
1 ₂	L'objectif de la visite ne doit pas être strictement commercial. L'entreprise doit présenter une technologie, un savoir-faire, une connaissance, d'une manière active et vivante.			X		
2.	L'Accueil des visiteurs	OUI	NON	Obligatoire	Souhaitable	Commentaires
2 ₁	L'entreprise dispose d'emplacements de parking pour voitures indetifiabes, et à proximité directe de l'entreprise.			X		
2 ₂	L'entreprise dispose d'un ou plusieurs emplacement(s) de parking pour autocar(s)			X		

	identifiable(s) la Letre à proximité directe de l'entreprise, dès lors que celle-ci accueille des groupes de plus de 25 personnes					
2 ₃	L'entreprise dispose d'un espace d'accueil identifiable et adapté (groupes et individuels) afin d'améliorer l'attente et préparer à la visite.			X		
2 ₄	Les abords immédiats de l'entreprise où circulent les visiteurs sont « soignés » (fleurissement, éviter les stockages anarchiques de matériaux et de produits, signalisation facilitant l'accès à l'entreprise...).			X		
2 ₅	La signalisation de l'entreprise à l'extérieur doit être lisible et logiquement positionnée (axes routiers – façade de l'entreprise)			X		
2 ₆	Les visites doivent être assurées au moins six mois dans l'année (sauf production saisonnière)			X		
2 ₇	Les visites doivent être assurées au moins trois mois de mai à septembre et au moins quatre jours ouvrables par semaine ou bien trois jours ouvrables, plus un samedi et un dimanche.				X	
2 ₉	Indication des jours et horaires d'ouverture et des modalités de visite sur tous les documents et outils promotionnels inhérents à la visite, ainsi qu'à l'entrée de l'entreprise via un affichage mural.			X		
3.	La Visite	OUI	NON	Obligatoire	Souhaitable	Commentaires
3 ₁	Accompagnement des visiteurs par une personne référente ayant une bonne connaissance du savoir-faire de l'entreprise et si possible, étant formée aux techniques d'accueil.			X		
3 ₂	La visite fait l'objet d'un discours de référence .			X		
3 ₃	Pratique d'une ou plusieurs langues étrangères (anglais minimum) ou mise à disposition d'un support en langue étrangère adapté.				X	
3 ₄	Sont acceptés : individuels en groupes constitués ou en groupes organisés par les services de l'entreprise ou ceux de relais extérieurs.			X		
3 ₅	Signalisation sur le parcours de la visite claire et complète (panneaux, fiches...)				X	
3 ₈	Utilisation de plusieurs supports de médiation (vidéos, bornes, démonstration, bande audio...)			X		
3 ₁₀	L'entreprise met en place, au moins la première année, une étude de satisfaction , via			X		

	un questionnaire à remettre aux visiteurs en fin de visite. Selon le résultat de cette étude, l'entreprise modifie des éléments de sa visite pour en améliorer sa qualité.					
4.	Sécurité et Hygiène	OUI	NON	Obligatoire	Souhaitable	Commentaires
4 ₁	Présence de toilettes propres et accessibles aux visiteurs.			X		
4 ₂	Présence de toilettes accessibles aux PMR (obligatoire en 2015 pour les ERP – Etablissements Recevant du Public)				X	
4 ₃	Garantir des conditions de sécurité optimales lors de la visite et avoir pris les assurances nécessaires pour couvrir les visiteurs sous la responsabilité de l'entreprise durant la visite.			X		
4 ₄	Permettre aux visiteurs de voir d'éventuelles zones sensibles via des aménagements tels que passerelles, vitres...etc.				X	
5.	Communication et Partenariats	OUI	NON	Obligatoire	Souhaitable	Commentaires
5 ₁	Référencement de la visite sur plusieurs supports de communication (brochure, flyer, site internet, vidéos, reportages...etc)			X		
5 ₂	Promotion de la visite via le réseau des OT, CDT, CCI...etc.				X	
5 ₃	Participation ou organisation d' événements autour de la visite de l'entreprise				X	
6.	Engagement vis-à-vis du réseau	OUI	NON	Obligatoire	Souhaitable	Commentaires
6 ₁	Respecter les différents points obligatoires inscrits dans la charte.			X		
6 ₂	L'entreprise et l'association s'engagent à œuvrer ensemble notamment pour la promotion de leurs visites.			X		
6 ₃	L'entreprise s'engage à faire la promotion du réseau et à diffuser la documentation de l'association.			X		
6 ₄	L'entreprise s'engage à communiquer à l'association ses chiffres de fréquentation chaque mois via l'outil StaRT (Observatoire Régional du Tourisme)				X	
6 ₅	L'entreprise doit veiller à maintenir la qualité de sa visite , voire à l'améliorer.			X		
6 ₆	L'entreprise s'engage à participer à la vie du réseau.				X	



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

ADHÉSION A L'ASSOCIATION VISITEZ NOS ENTREPRISES EN PAYS DE LA LOIRE

Merci de l'adresser à anne-marie.vallee@visiteznosentreprises.com

IDENTITE DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :

Forme juridique :

Ville et numéro d'immatriculation :

SIRET :

Activité :

Nom et prénom du Dirigeant :

Siège social :

Adresse postale du site visité (en activité, en région Pays de la Loire) :

[] Moins de 50 salariés sur le site concerné par la visite (280 €/an)

[] Entre 50 et 500 (580 €/an)

[] Plus de 500 (1000 €/an)

VISITE DE L'ENTREPRISE

Descriptif de la visite :

Périodes des visites : Durée de la visite :

Tarif :

Nombre de visiteurs accueillis/an :

Publics accueillis :

Visites en anglais allemand espagnol autres, précisez :

CONTACT VISITE D'ENTREPRISE

Nom et prénom :

Fonction dans l'entreprise :

Téléphone : E-mail :

Site web :

Je soussigné(e)certifie que l'entreprise dispose d'un circuit de visite en conformité avec la charte de qualité de Visitez Nos Entreprises en Pays de la Loire (compléter l'auto-évaluation ci-après et joindre tout document justificatif) et souhaite adhérer à l'association.

Fait à, le

Signature

En conformité avec l'article 6.1.1 des Statuts en vigueur, le bureau de l'association se prononce sur cette demande d'adhésion, après avoir vérifié la conformité de la demande d'adhésion avec la Charte Qualité de l'association, et, le cas échéant, avoir fait réaliser une visite sur site par deux (2) personnes au moins (administrateur, collaborateur de l'association) et/ou avoir demandé des précisions complémentaires au postulant. Le refus d'admission n'a pas à être motivé.

Je souhaite obtenir l'avis de l'association pour vérifier la conformité de mon circuit de visite avec la charte de qualité [] OUI [] NON

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Pour les entreprises souhaitant créer un circuit de visite

ADHESION A L'ASSOCIATION VISITEZ NOS ENTREPRISES EN PAYS DE LA LOIRE

IDENTITE

Nom de l'entreprise :

Forme juridique :

Ville et numéro d'immatriculation :

SIRET :

Activité :

Nom et prénom du Dirigeant :

Siège social :

PROJET DE VISITE D'ENTREPRISE

L'entreprise souhaite s'engager dans une démarche d'ouverture au public pour les raisons suivantes :

.....

Le projet de visite d'entreprise concerne un site situé en région Pays de la Loire : OUI [] NON []

L'entreprise souhaite bénéficier d'un accompagnement de l'association Visitez nos entreprises pour :

- Bénéficier d'un état des lieux de son site pour la mise en place d'un circuit de visite
- Etre accompagné dans la réflexion de création d'une visite de son entreprise
- Participer aux ateliers de partage d'expériences avec les entreprises membres du réseau
- Vivre une expérience de visite d'une des entreprises du réseau
- Profiter de formations thématiques avec les autres membres du réseau
- Etre mis en relation avec des prestataires spécialisés et experts de la visite d'entreprise

CONTACT POUR LE PROJET DE VISITE D'ENTREPRISE

Nom et Prénom :

Fonction dans l'entreprise :

Téléphone : e-mail :

Je soussigné(e) confirme la motivation de mon entreprise à ouvrir ses portes au public et à créer pour cela un circuit de visite en adéquation avec la charte de qualité de l'association (ci-après) et souhaite adhérer à l'association Visitez nos entreprises en Pays de la Loire pour être accompagné dans cette démarche.

Fait à Le :

Signature :

En conformité avec l'article 6.2 des Statuts, après avoir analysé la demande et, le cas échéant, fait une visite sur site et/ou demandé des précisions complémentaires au postulant, le bureau de l'association se prononcera sur cette demande d'adhésion. Le refus d'admission n'a pas à être motivé.

Association Visitez Nos Entreprises en Pays de la Loire

Anne-Marie Vallée – Animatrice régionale

Tel : 02 40 44 63 49

anne-marie.vallee@visiteznosentreprises.com

Retrouvez-nous également sur :

- notre site web www.visiteznosentreprises.com
- notre page **Facebook** et **Twitter** @VNEpdl



Avec le soutien de



Nos membres associés

